



Foulées

3ème édition

de la Voie Bleue



Souvenirs Gabriele Lutz
Eric Vuillemin et Natacha Mougel, athlètes disparus.

Lamarche-sur-Saône

Dimanche 25 Août 2013

10 km et courses jeunes
Départs à partir de 09 H 30
Pont Camille Baudry

Municipalité et Foyer Rural
Lamarche-Sur-Saône

Running Club Dijonnais

Municipalité Pontailler-sur-Saône

Crédit Mutuel

Conseil
Général
www.cotedor.fr

Renseignements 03.80.41.63.61

Christian GUYOT - 50, rue Antoine Masson - 21130 - AUXONNE

Enfants (G et F) : 09 H 30 = Poussins - Mini Poussins né(e)s en 2002 et après = 600 mètres.

10 H 00 = Benjamins né(e)s en 2000 / 2001 et Minimes né(e)s en 1998 / 1999 = 2 200 mètres.

10 km (H et F) : 10 H 00 = Né(e)s en 1996 et avant (Aller retour Lamarche / Pontailler par la Voie Bleue).

Remise des récompenses à partir de 11 H30 - Souvenir à chaque participant

INSCRIPTION : Fournir photocopie licence ou certificat médical datant de moins d'un an.

Jeunes : Par correspondance ou sur place dès 08 H 00 : gratuite.

10 km : Sur place 11 € dès 08 H 30 - 9 € par correspondance.

Bulletin d'inscription Foulées de la Voie Bleue - 3ème édition - Dimanche 25 Août 2013

Nom : Prénom : Sexe M F Date naissance obligatoire __/__/__

Licencié FFA - Club : n° licence obligatoire

Non Licencié - Date certificat médical __/__/__/ ☎ __/__/__/__/

Licencié autre Fédération - Préciser Date certificat médical __/__/__/

Adresse.....

Code Postal __/__/__/__/ Ville E.mail

ÉPREUVES : 600m 2 200m 10 km

Conformément à l'article 6 de la loi 99-223 du 23 mars 1999 sur la protection de la santé des sportifs et la lutte contre le dopage :

- Les Licenciés devront obligatoirement présenter une licence.

- Les non licenciés devront obligatoirement fournir un certificat médical (Ou la photocopie conforme) de non contre indication à la course à pied, datant de moins d'un an.

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement.

Date et signature
(Responsable légal pour les mineurs)

Inscription - Chèque à l'ordre du Running Club Dijonnais »
et photocopie certificat médical ou licence FFA à retourner à
Christian GUYOT - 50, Rue Antoine Masson - 2130 - AUXONNE.

Dossard

--	--	--	--